

Présemis	Prélevée	Postlevée	Composition	Dose d'AMM	Nombre max d'application par an	Groupe HRAC	DAR (jours ou stade)	Coût en euros HT/ha (dose AMM)
	AVADEX 480		triallate 480 g/l	3 l/ha	1	15	-	51
	CALLIPRIME XTRA*		mésotrione 480 g/l	0,31 l/ha	1	27	-	31
		ALLIE SX (1)	metsulfuron-méthyle 20 %	15 g/ha automne-hiver 25 g/ha sortie hiver-printemps	1 1	2	BBCH 14 (4 premières feuilles ouvertes) à BBCH 19 (9cm) BBCH 14 (4 premières feuilles ouvertes) à BBCH 32 (20cm)	12 à 18
		BASAGRAN SG	bentazone 87 %	1,1 kg/ha	1	6	BBCH 12 (2 premières feuilles ouvertes) à BBCH 19 (9 cm)	70
		FOX	bifenox 480 g/l	1 l/ha	1	14	BBCH 13 (4 premières feuilles ouvertes) à BBCH 17 (7cm)	23
		GRATIL/ADRET	amidosulfuron 75 %	0,04 kg/ha	1 (2)	2	DAR 90 jours	35-36
		LONTREL SG ou LONTREL 100 (3)	clopyralid 72 %	0,174 kg/ha ou 1,25 l/ha + huile 1 l/ha	1/2 ans	4	BBCH 30 à BBCH 51 (1 <sup>er</sup> boutons floraux)	39

\* Sur lin de printemps uniquement

Folle-avoine	Paturin annuel	Ray-grass	Vulpin	Vulpie	Repousses de céréales	Arroche étalée	Capselle	Chardon vivaces	Chardon Marie	Chénopodes	Chrysanthème	Colza repousses	Coquelicot	Fumeterre	Gaillet	Géranium	Jonc du crapaud	Laiterons	Lamier	Matricaire	Mercuriale	Morelle noire	Mouron des champs	Mouron des oiseaux	Pensée des champs	Phacélie	Ravenelle	Renouée persicaire	Renouée liseron	Renouée des oiseaux	Rumex	Sanve, rapistrie	Seneçon	Véronique à feuille de lierre	Véronique de Perse

Rattrapage antigaminées de postlevée Dose la plus faible : repousses de céréales avant tallage Dose la plus élevée : ray-grass, vulpin (consulter les étiquettes pour les vivaces)	Composition	Dose d'AMM	Nombre max d'application/an	Stades d'application	DAR (jours)	Coût en euros HT/ha
AGIL/CLAXON 0,8 l/ha + huile 1 l/ha	propaquizafop 100 g/l	1,2 l/ha (annuelles), 2 l/ha (vivaces)	1	BBCH 30 à BBCH 32 (20cm)	90	27
CENTURION 240 EC/OGIVE VXT 0,4 à 0,5 l/ha + huile 1 l/ha	clethodime 240 g/l	0,5 l/ha	1/2 ans (4)	BBCH 12 (2 premières feuilles ouvertes) à BBCH 32 (20 cm)	-	26-31
BALISTIK 1 l/ha	clethodime 120 g/l	1 l/ha	1/2 ans (4)	BBCH 12 (2 premières feuilles ouvertes) à BBCH 32 (20 cm)	-	28
FUSILADE MAX 0,75 à 1 l/ha	fluazifop-p-butyl 125 g/l	1,25 l/ha	1	-	90	20-27
LEOPARD 120 0,4 à 0,5 l/ha + huile 1 l/ha	quizalofop-p-éthyl 120 g/l	1,25 l/ha	1	BBCH 12 (2 premières feuilles ouvertes) à BBCH 18 (8 cm)	-	24-29
PILOT ou ETAMINE 0,6 à 1,2 l/ha + huile 1 l/ha	quizalofop-p-éthyl 50 g/l	1,2 l/ha (annuelles), 3 l/ha (vivaces)	1	-	90	19-32
TARGA MAX 0,4 à 0,75 + huile 1 l/ha	quizalofop-p-éthyl 100 g/l	1,5 l/ha	1	Maxi BBCH 60 (avant début floraison)	110	25-43
VESUVE MAX 0,35 à 0,8 l/ha + huile 1 l/ha (4)	quizalofop-d-éthyl 70 g/l + cléthodime 140 g/l	0,8 l/ha	1/2 ans (4)	-	-	23-46

- Efficacité bonne, adventice sensible
- Efficacité moyenne ou irrégulière
- Efficacité insuffisante
- Efficacité bonne sauf en cas de résistance aux antigaminées foliaires
- \* Références peu nombreuses

AMM : autorisation de mise sur le marché  
 DAR : délai avant récolte  
 - : pas de DAR spécifique  
 HRAC : Herbicide Resistance Action Committee

ZNT aquatique : zone non traitée : 5 m par défaut, sauf 20 m pour CALLIPRIME XTRA (avec un DVP de 20 m).

(1) : ALLIE SX : 1 application max/culture. Respecter un délai après application de 60 jours pour implanter un colza et de 120 jours pour les autres cultures, sauf celles pour lesquelles le metsulfuron-méthyle est autorisé (dans ce cas, ne pas appliquer de metsulfuron-méthyle sur la nouvelle culture).

(2) : GRATIL/ADRET : 1 application max/an au printemps. 1 application max tous les 2 ans à l'automne. Ne pas appliquer sur parcelles drainées avec une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %.

(3) : LONTREL SG ou LONTREL 100 : Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de clopyralid plus d'une fois tous les 2 ans. Respecter un délai de 125 jours entre l'application du produit et le semis ou la plantation de la culture suivante sur laquelle aucune autorisation n'a été accordée pour un produit à base de clopyralid.

(4) : lin d'hiver ou colza : ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la clethodime l'année suivante.

(5) : L'efficacité est maximale jusqu'à 3 feuilles du paturin annuel, puis elle diminue rapidement à partir du stade 4 feuilles-tallage. PILOT à dose vivace. Consultez l'étiquette.

Conditions d'application des produits

- **ALLIE SX** : Ne pas appliquer avant le stade 5cm du lin.
- **AVADEX 480** : Incorporer avec la dernière préparation du sol sur 2-3 cm de profondeur, dans un délai de 2 heures après l'application. L'efficacité est plus faible en conditions sèches.
- **BASAGRAN SG** : Appliquer par temps poussant, T°C > 12°C, en évitant les périodes d'amplitude thermique supérieures à 15°C. Au-delà de 4 feuilles des adventices, le produit perd de son efficacité.
- **GRATIL/ADRET** : Appliquer en conditions poussantes pour le lin. Stade optimum entre 6 et 15 cm du lin. Dans la mesure du possible, éviter une application si une forte pluviométrie est annoncée dans les 8 jours.
- **FOX** : Appliquer à partir du stade 5 cm du lin ET 50 jours après semis. Efficacité conditionnée par le stade des adventices. Doit être appliqué sans adjuvant et sur feuillage sec. Ne pas mélanger avec un anti-graminées foliaire. Eviter les périodes où un gel peut suivre l'application de quelques jours (4-6 jours). Eviter des amplitudes thermiques supérieures à 15°C dans les 3 jours qui suivent. Ne pas utiliser en sortie d'hiver. En dehors de ces conditions, le FOX peut entraîner des problèmes de sélectivité sur le lin.
- **LONTREL SG** : Appliquer par temps poussant, HR > 60 %, T°C > 12°C, en évitant les périodes d'amplitude thermique supérieures à 15°C. Stade optimal entre 10 et 40 cm du lin. Il ne doit pas pleuvoir dans les 4 heures suivant l'application. La dose peut être modulée à 100-140 g/ha sur légumineuses et très jeunes matricaires (et bonnes conditions d'emploi).

Cas des antigaminées foliaires :

- Appliquez **du stade 3 feuilles au début de la montaison des graminées**, quel que soit le stade du lin.
  - Attention tout de même, les applications d'**antigaminées peuvent sensibiliser les lins au gel**. Eviter les périodes de stress du lin (gel dans les 15 jours qui précèdent ou suivent l'application, sécheresse). Les applications d'automne sont déconseillées (sensibilisation au froid), en particulier dans les zones froides (Centre, Nord et Est). Utilisez les antigaminées autour de la reprise de végétation en sortie d'hiver. Dans les zones à hivers plus doux (Ouest, Sud-Ouest), l'application d'un antigaminées à l'automne est possible uniquement en cas de concurrence précoce.
  - Respectez un **déla de 7 à 8 jours entre un traitement antigaminées et un traitement antidicotylédones**. Privilégiez le traitement antidicotylédones en premier.
  - Conditions d'application pour tous les antigaminées foliaires : **temps poussant, températures supérieures à 10 °C** en dehors des fortes amplitudes thermiques (supérieures à 15°C) et **hygrométrie supérieure à 60 %**.
  - Doses et adjuvants : en bonnes conditions d'application, les doses peuvent être réduites sur certaines adventices sauf ray-grass, bromes, folle-avoine.
- Consultez l'étiquette. Les huiles sont bien plus efficaces que les mouillants et certaines firmes établissent une liste positive.